DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THÈSE

(article 18 de l'arrêté du 7 août 2006)

Je, soussigné(e),	Cotu	telle	□label et	uropéen	
NOM: BOUGOUIN		N	NOM d'usage :		
Prénom : ADRIEN			and a mange :		
Date de naissance : 06/0	16/1989	Ville de naissance :	ANCENIS	Nationalité :	FRANCAIS(E)
Adresse (rue, code posta	.l, ville): 10 square du c	ellier 44370 VARADES			
Tél. travail : 0240834	208	Tél. personnel	/portable (obligatoire) :	0695766543	
	atoire) : adrien.bougouin@g				
			torisation de présenter une th	nèse en vue de l'obtention du dip	olôme de doctorat.
Titre de la thèse :	Indexation automatique par ter	rmes-clés en domaines	de spécialités		
	thèse à huis-clos* modification du titre de la	et/ou a thèse à la première	inscription : X	thèse confidentielle* Oui Nor	1
Discipline dominante :	Informatique et applicatio	ns			
Spécialité :					
École Doctorale : Scie	nces et Technologies de l'Infor	rmation, Mathématique	S		
Établissement(s) au sein	duquel (desquels) a été pré	parée la thèse : Univ	rersité de Nantes		
Numéro d'enregistremen	nt au signalement des thèses	en préparation (STE	P):		
Date prévue de la souten	nance ⁽¹⁾ : 27-10-2015		Heure de so	utenance: 15h00	
Lieu* et salle de soutena	nce : salle :3 Etablisseme	nt :Université de Nante	s Faculté :Sciences et techn	niques Laboratoire : LINA Con	nmune : Nantes
Signature du candidat		Avis du directeur de	e thèse	Avis du directeur ou	du directeur adjoint de
		Favorable		l'école doctorale	
A , le Signature	>	Défavorable		Favorable	
		_	1-	Défavorable	
		A Signature	, le	A	, le
		·		Signature	

PIÈCES À JOINDRE À CETTE DEMANDE :

- . Une proposition de rapporteurs établie et visée par le directeur de thèse
- . Une proposition de jury établie et visée par le directeur de thèse
- . Fiches de renseignements pour les membres du jury et rapporteurs extérieurs à l'école doctorale, aux collèges doctoraux et à l'établissement
- . Un résumé de la thèse visé par le directeur de thèse avec les mots clés
- . Un exemplaire de la thèse et un CD-Rom déposés avec le dossier complet de la demande d'autorisation de soutenance
- . 2 formulaires d'enregistrement de thèse
- *le cas échéant : formulaire de demande d'autorisation de soutenance de thèse avec confidentialité du mémoire de thèse et/ou à huis-clos signé du doctorant et du directeur de thèse
- . *le cas échéant : pour les établissements concernés, pour les soutenances dans des laboratoires partenaires à l'ED (INRA, IFREMER, IFFSTAR,...), rédiger un courrier sur papier libre de demande de dérogation signé du directeur de thèse)

PROPOSITION DE RAPPORTEURS

(article 18 de l'arrêté du 7 août 2006)

BOUGOUIN ADRIEN En vue d'examiner la thèse de Date de soutenance : 27-10-2015 Sur le titre suivant : Indexation automatique par termes-clés en domaines de spécialités Nota bene : les rapporteurs doivent être extérieurs à l'établissement d'inscription du doctorant, et à l'école doctorale, et aux collèges doctoraux du PRES ; ils doivent être habilités à diriger des recherches ; ils peuvent être étrangers Etablissement d'exercice Rapporteurs proposés : Nom, prénom, grade et diplôme Adresse exacte1 Adresse : Bureau 104, 1 square de la résistance 91025 Evry Mme Nom: Grau Prénom: Brigitte Tél: +33 1 6936 7344 Grade: Professeur des universités Mél: brigitte.grau@ensiie.fr Doctorat d'état Mr Adresse: Computer Science Department, Rue Emile-Argand 11 Neuchâtel, Suisse Savoy Nom: Jacques Prénom: Tél: +41 3 2718 1375 Grade: Professeur des universités Mél : Jacques.Savoy@unine.ch HDR Doctorat d'état Adresse: Nom: Prénom: Tél: Grade: Mél: HDR Doctorat d'état Avis du directeur de thèse Avis du directeur ou du directeur adjoint de l'école Décision du chef d'établissement Favorable doctorale Accord Favorable __Défavorable Refus ■Défavorable Motif: , le Signature , le , le Signature

¹ L'indication de l'adresse exacte des rapporteurs est impérative pour réduire au maximum les délais de transmission.

PROPOSITION DE JURY

(article 19 de l'arrêté du 7 août 2006)

Soutenance de thèse de BOUGOUIN ADRIEN

Sur le titre suivant : Indexation automatique par termes-clés en domaines de spécialités

	NOM, PRENOM, GRADE,	Réservé à l'administr ion
	ADRESSE , ETABLISSEMENT D'EXERCICE	PU ou Ass.
Directeur de thèse	DAILLE BEATRICE	
	Grade: PROFESSEUR DES UNIVERSITES	
	Etablissement : Université de Nantes	
	Tél: Mél:	
Co directeur *	BOUDIN Florian	
ou co encadrant *	Grade : Maitre de conférences	
	Etablissement : Université de Nantes	
	Tél : 0251125998 Mél : Florian.Boudin@univ-nantes.fr	
Co encadrant de thèse		
*	Grade :	
	Etablissement:	
	Tél: Mél:	
Rapporteur	Mme Grau Brigitte	
pporteur	Grade : Professeur des universités	
	Etablissement : ENSIIE	
	Adresse : Bureau 104, 1 square de la résistance 91025 Evry	
	Tél : +33 1 6936 7344 Mél : brigitte.grau@ensiie.fr	
Rapporteur	Mr Savoy Jacques	
Tr · · · ·	Grade : Professeur des universités	
	Etablissement : Université de Neuchâtel	
	Adresse : Computer Science Department, Rue Emile-Argand 11 Neuchâtel, Suisse	
	Tél: +41 3 2718 1375 Mél: Jacques.Savoy@unine.ch	
Rapporteur		
каррогисы	Grade:	
	Etablissement :	
	Adresse:	
	Tél: Mél:	
	Mme Moreau Fabienne	
Autre membre	Grade : Maitre de conférences	
	Etablissement : Université de Rennes	
	Adresse : Bâtiment A, Bureau 204, Place du Recteur Henri Le Moal 35043 Rennes	
	Tél : +33 2 9914 1798 Mél : fabienne.moreau@univ-rennes2.fr	
Autre membre	Grade :	
	Etablissement:	
	Etablissement .	
	Tél: Mél:	
	WCL.	
Autre membre**	Grade:	
	Etablissement :	
	Etablissement.	
	Tél: Mél:	
	mci.	
Autre membre**	On the	
	Grade:	
	Etablissement :	
	T()	
	Tél : Mél : de thèse) ** en cas d'absence de co-directeur ou de co-encadrant	

^{*(}mentionné sur la charte de thèse)

Le jury comprend ENTRE TROIS ET HUIT MEMBRES et <u>AU MOINS LA MOITIE</u> de personnalités françaises ou étrangères extérieures à l'établissement et à l'école doctorale. <u>LA MOITIE DU JURY AU MOINS</u> doit être composée de professeurs ou assimilés (voir la définition de ces assimilés dans la liste au verso). S'il s'agit d'une cotutelle, voir les règles particulières s'y rapportant.

Tout directeur de thèse, co-directeur et co-encadrant sont toujours considérés comme membres internes, quelque soit le lieu d'exercice.

^{**} en cas d'absence de co-directeur ou de co-encadrant

[•] Adresse exacte impérative afin de réduire au maximum les délais de transmission des convocations

Membre invité	Grade : Etablissement : Tél :	Mél :		
	TCI.	IVICI .		
Membre invité	Grade : Etablissement :			
	Tél:	Mél:		
Membre invité	Grade : Etablissement :	mei .		
	Tél:	Mél :		
Avis du directeur de thèse Favorable Défavorable A , le Signature		Avis du directeur ou du directeur adjoint de l'école doctorale Favorable Défavorable A , le Signature	Décision du chef d'établissement Accord Refus Motif: A , le	

Arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du Conseil national des universités

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture,

Vu le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités, notamment ses articles 4 et 6,

Arrête :

Art. 1er – Sont assimilés aux professeurs des universités, pour l'application des articles 4 et 6 du décret du 16 janvier 1992 susvisé, les personnels titulaires appartenant aux corps ci-après énumérés :

- les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du Collège de France ;
- les professeurs du Muséum national d'histoire naturelle ;
- les professeurs et sous-directeurs de laboratoire du Conservatoire national des arts et métiers ;
- les directeurs d'études de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et de l'Ecole pratique des hautes études ;
- les professeurs de l'Ecole nationale des Chartes ;
- les professeurs de l'Institut national des langues et civilisations orientales ;
- les sous-directeurs d'écoles normales supérieures ;
- les astronomes et physiciens régis pars le décret n° 86-434 du 12 mars 1986 modifié portant statuts du corps des astronomes et physiciens et du corps des astronomes adjoints et physiciens adjoints;
- les astronomes titulaires et les astronomes adjoints régis par le décret du 31 juillet 1936 relatif au statut des observatoires astronomiques ;
- les physiciens titulaires et les physiciens adjoints régis par le décret du 25 décembre 1936 relatif au statut des instituts et observatoires de physique du globe;
- les professeurs de 1^{re} et 2^e catégorie de l'Ecole centrale des arts et manufactures ;
- les directeurs de recherche relevant du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ⁽¹⁾.

Arrêté du 18 février 1987 (en fait 19 février 1987) a été remplacé par un arrêté du 15 juin 1992 qui vous a été diffusé.

(1) Suite aux informations reçues du Ministère de la Recherche (5 mars 1993), je vous précise ci-après les établissements publics scientifiques et technologiques dont les directeurs de recherche relèvent du décret du 30 décembre 1983 et peuvent par conséquent être assimilés aux professeurs, en application du dernier paragraphe de l'arrêté du 15 juin 1992 : CNRS, INSERM, INRA, ORSTOM (IRD), INRIA, CEMAGREF (eaux et forêts), UNRETS (recherche sur transport et sécurité), INED (études démographiques).

De plus ces directeurs de recherche doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- soit avoir enseigné, au cours d'une période et pendant une durée déterminées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, dans un établissement public d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- soit exercer leurs fonctions dans des formations de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, liées par convention conclue à cet effet entre les organismes de recherche et les établissements publics précités ;
- soit être membre d'un des conseils qui assurent l'administration des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ou des composantes des universités ou d'une commission de spécialistes de l'enseignement supérieur.

- RESUMÉ et MOTS CLÉS

Ce même document servira à compléter les formulaires de dépôt de thèse en BU et la couverture VERSO de votre manuscrit. (1 700 caractères maximum, espaces compris)

TITRE EN FRANCAIS:	Indexation automatique par termes-clés en d	omaines de spécialités	

Résumé en français :

Les termes-clés, ou mots-clés, sont des mots ou des expressions qui représentent le contenu d'un document. Ils en donnent une représentation synthétique et permettent de l'indexer pour la recherche d'information. Cette thèse s'intéresse à l'indexation automatique par termes-clés de documents en domaines de spécialités. La tâche est difficile à réaliser et les méthodes actuelles peinent encore à atteindre des résultats satisfaisant. Notre démarche s'organise en deux temps. Dans un premier temps, nous nous intéressons à l'indexation par termes-clés en général. Nous proposons une méthode pour sélectionner des termes-clés candidats dans un document en nous focalisant sur la catégorie des adjectifs qu'ils peuvent contenir, puis proposons une méthode pour les ordonner par importance. Cette dernière, TopicRank, se situe en aval de la sélection des candidats. C'est une méthode à base de graphe qui groupe les termes-clés candidats véhiculant le même sujet, projettent les sujets dans un graphe et extrait un terme-clé par sujet. Nos expériences montrent que TopicRank est significativement meilleur que les précédentes méthodes à base de graphe. Dans un second temps, nous adaptons notre travail à l'indexation par termes-clés en domaines de spécialités. Nous étudions la méthodologie d'indexation manuelle de documentalistes et la simulons à l'aide de TopicCoRank. TopicCoRank ajoute à TopicRank un graphe qui représente le domaine de spécialités du document. Grâce à ce second graphe, TopicCoRank possède la rare capacité à fournir des termes-clés qui n'apparaissent pas dans les documents. Appliqué à quatre domaines de spécialités, TopicCoRank améliore significativement TopicRank.

MOTS-CLÉS en français (8 maximum) :

1	indexation automatique	5	méthode à base de graphe
2	terme-clé	6	recherche d'information
3	mot-clé	7	traitement automatique des langues
4	domaine de spécialité	8	

 $TITRE\ EN\ ANGLAIS:\ \ {}^{\text{Automatic Domain-Specific Keyphrase Annotation}}$

Résumé en anglais :

Keyphrases are words or multi-word expressions that represent the content of a document. Keyphrases give a synoptic view of a document and help to index it for information retrieval. This Ph.D thesis focuses on domain-specific automatic keyphrase annotation. Automatic keyphrase annotation is still a difficult task, and current systems do not achieve satisfactory results. Our work is divided in two steps. First, we propose a keyphrase candidate selection method that focuses on the categories of adjectives relevant within keyphrases and propose a method to rank them according to their importance within the document. This method, TopicRank, is a graph-based method that clusters keyphrase candidates into topics, ranks the topics and extracts one keyphrase per important topic. Our experiments show that TopicRank significantly outperforms other graph-based methods for automatic keyphrase annotation. Second, we focus on domain-specific documents and adapt our previous work. We study the best practice of manual keyphrase annotation by professional indexers and mimic it with a new method, TopicCoRank. TopicCoRank adds a new graph representing the specific domain to the topic graph of TopicRank. Leveraging this second graph, TopicCoRank possesses the rare ability to provide keyphrases that do not occur within documents. Applied on four corpora of four specific domains, TopicCoRank significantly outperforms TopicRank.

MOTS-CLÉS en anglais (8 maximum) :

1	indexation automatique	5	graph-based method
2	keyphrase	6	micro summary
3	keyword	7	information retrieval
4	specific domain	8	natural language processing



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE SOUS-DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES ET DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

LANGUE DU TITRE DE LA THÈSE TRADUIT :

DE THÈSE SOUTENUE

NOM et Prénom du doctorant BOUGOUIN ADRIEN	
ÉTABLISSEMENT HABILITÉ À DÉLIVRER LE DIPLÔME DE DOCTORAT : Université de Nantes ECOLE DOCTORALE : Sciences et Technologies de l'Information, Mathématiques	
À REMPLIR EN MAJUSCULES PAR L'ÉTUDIANT	
1. AUTEUR	
NOM DE NAISSANCE : BOUGOUIN	
PRÉNOM(S): ADRIEN	
NOM D'USAGE:	
NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents : DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA) : 06/06/1989	
DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA): 06/06/1989	
2. ADRESSE	
N° et RUE: 10 square du cellier	
CODE POSTAL: 44370 PAYS: VILLE: VARADES	
ADRESSE ÉLECTRONIQUE : adrien.bougouin@gmail.com	
3. DATE DE SOUTENANCE ANNÉE (AAAA): 2015 MOIS (MM): 10 JOUR (JJ): 27	
4. DIRECTEUR DE THÈSE	
NOM: DAILLE	
PRÉNOM(S): BEATRICE	
5. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES:	
Nombre de volumes : 1 Nombre total de pages : 110 Nombre de références bibliographiques : 76	
AUCUN TEXTE MANUSCRIT N'EST ADMIS. DACTYLOGRAPHIER OU COLLER LE TEXTE IMPRIMÉ DANS LES ZONES PRÉVUES.	
DISCIPLINE DE LA THÈSE : Informatique et applications	
TITRE DE LA THÈSE (tel qu'il figure sur la page de titre) :	
Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.	
Indexation automatique par termes-clés en domaines de spécialités	
LANGUE DU TITDE DE LA TURGE (L. 1. 216	
LANGUE DU TITRE DE LA THÈSE (tel qu'il figure sur la page de titre) : Française	
TITRE DE LA THÈSE TRADUIT (le cas échéant): Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.	

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1 700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique. Le doctorant adresse son texte sous forme électronique selon les recommandations de la bibliothèque.

D	FCHME	DEL	A THECE	EN FRANCA	٠TG

Les termes-clés, ou mots-clés, sont des mots ou des expressions qui représentent le contenu d'un document. Ils en donnent une représentation synthétique et	
permettent de l'indexer pour la recherche d'information. Cette thèse s'intéresse à l'indexation automatique par termes-clés de documents en domaines de spécialite	és.
La tâche est difficile à réaliser et les méthodes actuelles peinent encore à atteindre des résultats satisfaisant. Notre démarche s'organise en deux temps. Dans un	
premier temps, nous nous intéressons à l'indexation par termes-clés en général. Nous proposons une méthode pour sélectionner des termes-clés candidats dans u	un
document en nous focalisant sur la catégorie des adjectifs qu'ils peuvent contenir, puis proposons une méthode pour les ordonner par importance. Cette dernière,	
TopicRank, se situe en aval de la sélection des candidats. C'est une méthode à base de graphe qui groupe les termes-clés candidats véhiculant le même sujet,	
projettent les sujets dans un graphe et extrait un terme-clé par sujet. Nos expériences montrent que TopicRank est significativement meilleur que les précédentes	
méthodes à base de graphe. Dans un second temps, nous adaptons notre travail à l'indexation par termes-clés en domaines de spécialités. Nous étudions la	
méthodologie d'indexation manuelle de documentalistes et la simulons à l'aide de TopicCoRank. TopicCoRank ajoute à TopicRank un graphe qui représente le	
domaine de spécialités du document. Grâce à ce second graphe, TopicCoRank possède la rare capacité à fournir des termes-clés qui n'apparaissent pas dans les	
documents. Appliqué à quatre domaines de spécialités, TopicCoRank améliore significativement TopicRank.	
documents. 7 Appropriate a quality and an appropriate and appr	

RESUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS

Keyphrases are words or multi-word expressions that represent the content of a document. Keyphrases give a synoptic view of a document and help to index it for information retrieval. This Ph.D thesis focuses on domain-specific automatic keyphrase annotation. Automatic keyphrase annotation is still a difficult task, and current systems do not achieve satisfactory results. Our work is divided in two steps. First, we propose a keyphrase candidate selection method that focuses on the categories of adjectives relevant within keyphrases and propose a method to rank them according to their importance within the document. This method, TopicRank, is a graph-based method that clusters keyphrase candidates into topics, ranks the topics and extracts one keyphrase per important topic. Our experiments show that TopicRank significantly outperforms other graph-based methods for automatic keyphrase annotation. Second, we focus on domain-specific documents and adapt our previous work. We study the best practice of manual keyphrase annotation by professional indexers and mimic it with a new method, TopicCoRank. TopicCoRank adds a new graph representing the specific domain to the topic graph of TopicRank. Leveraging this second graph, TopicCoRank possesses the rare ability to provide keyphrases that do not occur within documents. Applied on four corpora of four specific domains, TopicCoRank significantly outperforms TopicRank.

PROPOSITION DE MOTS-CLÉS (en français) :
----------------------------	----------------

1	indexation automatique	5	méthode à base de graphe
2	terme-clé	6	recherche d'information
3	mot-clé	7	traitement automatique des langues
4	domaine de spécialité	8	

AUTORISATIONS ² :
OUI, la thèse est diffusable dans le respect des droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins :
En texte intégral
Après retrait des œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées et signalées comme telles dans la thèse
NON (préciser obligatoirement) :
☐ Je n'autorise pas la diffusion de ma thèse sur Internet après sa numérisation
☐ Je n'autorise pas la reproduction de ma thèse aux frais de l'État sous forme de microfiches³
DATE ET CICIA TUDE DE LA AUTEUD
DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

le dépôt de la thèse implique, sauf mention contraire, sa communication par le service qui la conserve.

une microfiche est réalisée à des fins de conservation par l'ANRT (Atelier National de Reproduction des Thèses). Pour plus d'informations sur l'ANRT, voir sur http://www.diffusiontheses.fr

À REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION (SERVICE DE DOCTORAT)

ÉTABLISSEMENT

CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT: Le président de l'établissement peut prononcer la confidentialité de tout ou partie des informations contenues dans la thèse.
$\square_{ m NON}$
OUI : thèse confidentielle JUSQU'EN (préciser obligatoirement)
CORRECTIONS: une possibilité uniquement
Pas de correction demandée
Thèse corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance
Thèse non corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance
APRÈS VÉRIFICATION, DATE et CACHET DU SERVICE DE DOCTORAT
À REMPLIR PAR LA BIBLIOTHÈQUE
CATALOGAGE DE LA THÈSE ASSURÉ PAR LA BIBLIOTHEQUE DE L'ÉTABLISSEMENT
LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL :
RCR: NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA THESE: Composé de 12 caractères: les 4 premiers indiquent l'année de soutenance, les 4 suivants l'établissement (ce code court de 4 caractères est attribué par l'ABES), les derniers correspondent à un numéro séquentiel.
INDEXATION RAMEAU
1
2 3
4
5
INDEXATION LIBRE
1
2 3
4
DATE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

Ecole doctorale:

Formulaire à compléter par

- les membres du jury extérieurs à l'établissement d'inscription

<u>et</u>

- les rapporteurs de thèse

Nota bene : les rapporteurs doivent être extérieurs à l'établissement d'inscription du doctorant, et à l'école doctorale, et aux collèges doctoraux du PRES ; ils doivent être habilités à diriger des recherches ; ils peuvent être étrangers (fournir un CV, publications).

Situation à la date de soutenance

Madame	Monsieur		
NOM :			
Prénom :			
(ne pas mettre d'abréviation, écr	rire en toutes lettres « professeur », « directive en toutes lettres », « docteur », pour éviter toute c	teur de recherch	
Etablissement de rattachement :			
Adresse administrative :			
Docteur:		□non	
H.D.R. :		□NON	
Docteur d'Etat :			
Professeur des Universités :	□ош		
Professeur émérite :	□oui	□non	
Je, soussigné,			
accepte d'être :	RAPPORTEUR ⁴		MEMBRE DU JURY ¹
pour la thèse de			
et certifie sur l'honneur l'exactitu	ude des renseignements ci-dessus énoncés.		
		A	, le
		Signature	

avec confidentialité du mémoire de thèse et/ou à huis clos (article 20 de l'arrêté du 7 août 2006)					
Je soussigné BEATRICE DAILLE ,	, directeur de thèse de :				
NOM: BOUGOUIN	NOM d'usage :				
Prénom : ADRIEN					
Sollicite, de Monsieur le chef d'établissement et de Monsieur le directer	ur de l'école doctorale,				
la confidentialité du mémoire de thèse pour une durée de :					
l'autorisation de soutenir la thèse à huis clos ⁵ à la date prévue du	: . 27-10-2015				
Titre de la thèse : Indexation automatique par termes-clés en domaines d	le spécialités				
Motif(s) de la demande :					
A , le Signature du doctorant	Signature du directeur de thèse				
Avis du directeur ou du directeur adjoint de l'école doctorale : avis favorable à la confidentialité du mémoire h la soutenance à huis clos avis défavorable à la confidentialité du mémoire à la soutenance à huis clos Signature	Le chef d'établissement : autorise la confidentialité du mémoire la soutenance de la thèse à huis clos n'autorise pas la confidentialité du mémoire la soutenance de la thèse à huis clos Signature				

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THÈSE

Conformément à l'article 20 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale : « la soutenance est publique, sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par le chef d'établissement si le sujet de la thèse présent un caractère confidentiel avéré. »

OBLIGATION DE DEPOT DU MEMOIRE DE THESE (Document à joindre au dossier de demande d'autorisation de soutenance de thèse)

		_				
	Je soussigné BOUGOUIN ADRIEN, déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-après et mèngage à respecter la procédure de dépôt du mémoire de thèse.					
	Décision du Conseil Plénier du 10 décembre 2010 du Collège doctoral Nantes Atlantique					
Le dépôt dun exemplaire électronique du mémoire de thèse constitue une obligation réglementaire pour le candidat. Cette obligation est renforcée depuis 2005 par une d Ministère de lEnseignement supérieur qui impose un dépôt sous forme électronique (fichier de type pdf format de document portable sur un CD ROM).						
	Il faut rappeler que ce dépôt vise à assurer la plus grande publicité aux travaux de recherche des doctorants et que le manquement à l'obligation de dépô	t				
ıui	it d'abord aux candidats et rend invisible une part importante des activités de recherches développées dans l'établissement.					
	En conséquence, nous signalons que <u>les docteurs ne pourront retirer leur attestation de diplôme ou leur diplôme seulement sur présentation de diplôme seulement de diplôme seulement de diplôme seulement sur présentation de diplôme seulement sur présentation de diplôme seulement de diplôme seulement de diplôme seulement de diplôme seulement sur présentation de diplôme seulement de diplôm</u>	<u>e</u>				
'attestation de dépôt de leur thèse à la Bibliothèque Universitaire.						
	A, le					
	Signature					

DEPOT ELECTRONIQUE DE LA THESE:

Certificat de conformité entre la version électronique déposée et la version de soutenance

Je soussigné BOUGOUIN ADRIEN,						
Né(e) le : 06/06/1989						
00/00/1303						
Résidant à : 10 square du cellier 44370 VARA	DES					
Adresse de courrier électronique :	adrien.bougouin@gmail.com					
Auteur et signataire d'une thèse intitulée :	Indexation automatique par termes-clés en domaines de spécialités					
Dirigée par (Nom, prénom) : BEATRIC	E DAILLE					
Atteste avoir déposé ce jour la version électronique de la présente thèse sous la forme de :						
\Box_{CD}	☐Clé USB	Fichier au format PDF par lien de téléchargement				
□DVD	Fichier au format PDF par e-mail					
Je certifie la conformité de la version électronique déposée au SCD avec la version de soutenance.						
Fait à :						
Le:						

Signature de l'auteur :

CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS PRÉALABLES À LA SOUTENANCE DE THÈSE

Le dossier de demande de soutenance est à saisir sur l'UNAM. Une fois imprimé, apposer votre signature et celle de directeur de thèse. Transmettre le dossier <u>complet</u> à la scolarité des ED.

ÉLÉMENTS PRÉPARATOIRE À LA SOUTENANCE

Prévoir la date, l'heure et le lieu de soutenance.

Réserver la salle de soutenance auprès de la scolarité de l'UFR où la thèse sera défendue. Envoyer un mèl avec comme indications le nom du doctorant, le jour, le créneau horaire et de la salle souhaitée (prévoir également une petite salle attenante pour la délibération pour le jury)

9 SEMAINES AVANT LA SOUTENANCE

Dépôt du dossier <u>complet</u> à la scolarité des ED (UFR Médecine, 2° étage) :

Demande d'autorisation de soutenance de thèse (signée par le candidat et son directeur de thèse)

Proposition d'au moins deux rapporteurs (signée par le directeur de thèse)

Proposition de jury à imprimer en recto-verso (signée par le directeur de thèse)

Résumé de la thèse avec titre, mots-clés et visa du directeur de thèse

Fiche individuelle <u>complétée et signée</u> par les rapporteurs et membres du jury <u>extérieurs</u> à l'établissement

Première (couverture) et dernière page (résumés) de la thèse

<u>2 formulaires d'enregistrement</u> de thèse soutenue signé du candidat

Liste des publications scientifiques (sur papier libre) répondant au règlement intérieur de votre ED

Liste des formations suivies (à télécharger sur l'UNAM dans l'espace personnel LUDOC)

1 exemplaire papier de la thèse relié

1 support numérique de la thèse (clé USB ou CD-RW ou CD-R)

<u>Cas particuliers</u>:

formulaire de demande d'autorisation de soutenance de thèse avec confidentialité du mémoire de thèse et/ou à huisclos

pour l'ED STIM uniquement, bordereau d'envoi signé du directeur de thèse et du directeur du laboratoire

- Le candidat <u>transmet 1 exemplaire</u> de la thèse <u>à chaque rapporteur.</u>
- Vérification du dossier conjointement avec la scolarité des ED et l'école doctorale de rattachement.

Pour tout changement majeur (rapporteurs, jury, ...) ou mineur (lieu, salle,...), il est impératif d'avertir la scolarité des ED ou l'assistant(e) d'ED.

8 à 7 SEMAINES AVANT LA SOUTENANCE

- Proposition de choix des rapporteurs et des membres du jury par l'école doctorale.
- Transmission du dossier original par l'assistant(e) des écoles doctorales à la DRED, bureau des études doctorales.
- Le directeur ou directeur-adjoint de la cellule de site de l'école doctorale contacte les rapporteurs et leur précise la date de retour des rapports (3 semaines avant la date prévue de soutenance).

6 SEMAINES AVANT LA SOUTENANCE

Les rapporteurs sont impérativement en possession du mémoire.

3 SEMAINES AVANT LA DATE DE SOUTENANCE

- Réception par l'école doctorale et approbation des rapports des rapporteurs. Transmission des rapports originaux à la DRED et copie au candidat.
- Le candidat adresse <u>1 exemplaire</u> de sa thèse <u>à chaque membre du jury</u> en tenant compte des observations émises par les rapporteurs (la demande de modification, avant la soutenance, peut être clairement exprimée par le ou les rapporteurs).

2 SEMAINES AVANT LA DATE DE SOUTENANCE

- Le président établit l'autorisation de soutenance et l'adresse à la scolarité des ED.
- Envoi par la présidence des convocations à l'ensemble des membres du jury.
- Dès réception de l'autorisation de soutenance, la scolarité des ED transmet les documents de soutenance au directeur de thèse.
- La scolarité des ED procède à la diffusion de l'avis de soutenance aux directeurs de laboratoires et de recherche.

APRÈS SOUTENANCE DE THÈSE

- Dans les 48 heures suivant la soutenance, le <u>directeur de thèse</u> fait parvenir à la scolarité des ED le procès-verbal de soutenance, l'avis du jury sur la reproduction de la thèse et le rapport de soutenance.
- Deux cas sont alors à distinguer :
 - Avis du jury favorable :"thèse en l'état"

L'étudiant dispose d'un délai <u>d'un mois</u> pour déposer les 3 exemplaires définitifs de la thèse papier et le certificat de dépôt en ligne du mémoire.

• Avis du jury différé : "corrections suggérées au cours de la soutenance"

Un délai de <u>trois mois</u> est accordé au doctorant pour apporter les modifications suggérées au cours de la soutenance.

Un nouvel avis du jury est établi par la scolarité des ED et transmis au directeur de thèse qui vérifie et valide l'exactitude des modifications demandées sur le mémoire lors de la soutenance et transmet au directeur de l'école doctorale pour validation finale.

Pour l'impression de la thèse, privilégier une reliure par encollage que par ressort plastique qui a tendance à s'abîmer dans le temps.

REMISE DE L'ATTESTATION DE DIPLÔME

L'attestation de diplôme ainsi qu'une copie du rapport de soutenance sera délivrée au doctorant après respect des règles de dépôt de soutenance en vigueur au moment de la soutenance.